Conseil du 11e arrondissement de Paris
Séance du mardi 30 septembre 2025

Vœu relatif au soutien du lieu queer “Merci Marsha”

Considérant que Merci Marsha est un bar inclusif LGBTQIA+ ouvert depuis environ deux ans, situé au 8 rue Richard Lenoir, Paris 11e ;

Considérant qu’il s’agit d’un espace résolument ouvert et accueillant pour toutes et tous, quelles que soient leur orientation sexuelle ou identité de genre, leur situation familiale, et qui propose de nombreux événements thématiques liés à la communauté LGBTQIA+ ;

Considérant que depuis son ouverture, cet établissement est reconnu pour être un lieu calme et convivial, n’ayant jamais fait l’objet d’une amende ni d’un constat de nuisance sonore lors des multiples contrôles effectués par la préfecture de police ;

Considérant que des actes répétés tels que jets d’œufs et de vinaigre, insultes, coups d’épaule et menaces qui s’apparentent à du harcèlement à caractère LGBPTphobe, ont été signalés aux services de police ;

Considérant que les plaintes de l’établissement ont toutes été classées sans suite ;

Considérant que ces actes s’inscrivent dans un contexte global d’augmentation d’attaques LGBTphobes à Paris, visant notamment plusieurs établissements à Paris et en particulier dans le 11ème arrondissement ;

Considérant que l’établissement a de nouveau été attaqué samedi 20 septembre dernier : les drapeaux arc en ciel de la devanture du lieu ont été arrachés et jetés par terre ;

Considérant la richesse des lieux LGBTQIA+ qui contribuent à la vitalité de notre arrondissement et constituent des espaces de convivialité et d’émancipation par et pour la communauté LGBTQIA+ ;

Considérant le plan de lutte contre les LBTQIA+Phobies mis en place par la Ville de Paris ;

Considérant que le 11e arrondissement a mis en place un réseau d’aide aux victimes de LGBTPhobie ;

Considérant enfin que Paris, face aux violences et discriminations, doit réaffirmer son rôle de ville-refuge et répondre par la protection, la reconnaissance et l’émancipation des personnes LGBTQIA+ ainsi que des lieux qui les accueillent ;

Sur proposition commune des élu·es du Groupe Ecologiste du 11e, du groupe Communiste et Citoyen, et du groupe Paris 11 en Commun ;

Le Conseil du 11e arrondissement émet le vœu :

- **Qu’un soutien au “Merci Marsha” ainsi qu’à l’ensemble des établissements LGBTQIA+ du 11ème arrondissement, victimes d’attaques LGBTPhobes, soit apporté,** en menant
-

notamment une campagne spécifique de sensibilisation contre les discriminations en raison de l'orientation sexuelle, romantique et de genre ;

- **Qu'un fonds de soutien dédié aux lieux de culture queer, aux associations LGBTQIA+ et aux espaces de convivialité soit créé,** afin de répondre notamment aux besoins urgents liés à des attaques, à des mises en conformité ou à des menaces de fermeture ;

- Qu'un accompagnement **juridique et administratif victimes de discriminations**, comme les propriétaires et salarié·es du "Merci Marsha" dans leurs démarches judiciaires, soit mis en place.

Résultat des votes :

Pour : Les élu·e·s du groupe Paris 11 en Commun : socialistes, écologistes et apparentés, du Groupe Ecologiste du 11e, du groupe Communiste et Citoyen, et M. Guillaume POITOUX.

Abstentions : Les élu·e·s du groupe Changer Paris.

Le vœu est adopté à l'unanimité